



AU CHEF D'ENTREPRISE

Dans le cadre de l'élaboration de leur projet personnel d'orientation, **les futurs élèves de 3^{ème} du Collège St Louis** de Lorient devront découvrir le monde de l'entreprise durant 5 jours du 18 au 22 janvier 2021.

Les jeunes et leur famille doivent donc chercher une place pour effectuer ce stage dans n'importe quel domaine économique.

Bien entendu, après accord avec l'entreprise qui accepte le stagiaire, une convention de stage rédigée par le collège devra être signée entre le jeune, ses parents, le chef d'entreprise et le directeur du collège.

Les conventions de stage rédigées par le collège seront distribuées aux élèves de 3^{ème} au cours du premier trimestre. Pour validation le directeur signera la convention après tous les signataires.

Cette expérience sera suivie d'une présentation orale par l'élève d'un rapport écrit. Cette soutenance évaluée par un jury s'inscrira dans le processus de réflexion pour son orientation.

Au demeurant, si vous le souhaitez, nous serons heureux de vous accueillir dans l'un des jurys.

Nous remercions les chefs d'entreprise qui voudront bien permettre à nos jeunes de mener à bien leur projet.

**Le directeur
Franck DIARD**